

Post de Laurence Boogaerts



**Laurence Boogaerts**  
2 mois

Je suis vraiment ravie de participer à cette très belle initiative du Barreau de Bruxelles. Merci [Stephanie Davidson](#) et [Jean-Philippe Cordier](#) pour votre confiance.



**Barreau de Bruxelles**

7 383 abonnés  
2 mois

**MIEUX COMPRENDRE LE CONCEPT DE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL POUR PRÉVENIR ... ET GUÉRIR**

Depuis la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, le concept de « risques psychosociaux » est devenu une notion juridique connue, emportant des obligations pour l'employeur et une responsabilité en son chef.

Mais, au-delà du droit, que recouvrent les termes de « bien-être au travail » sur un plan scientifique ? Comment les apprécier dans une situation concrète, pour soi-même, au sein de son cabinet, à l'égard de son personnel, de ses associés et de ses collaborateurs ? À quels critères recourir pour se poser les bonnes questions et trouver des réponses ?

La commission bien-être psychosocial du barreau de Bruxelles et le Carrefour des stagiaires vous proposent cette première formation qui s'inscrit dans le cadre d'un cycle d'information et de prévention sur le bien-être professionnel à destination des avocats. L'objectif proposé est de marquer une pause dans la pratique intense de la profession d'avocat, de prendre du recul, de faire le point collectivement et individuellement, et de pouvoir repartir porteur d'un savoir et d'outils afin de faire face à la délicate - mais ô combien actuelle - question du bien-être professionnel.

La formation sera assurée par Madame Laurence Boogaerts, docteure en psychologie du travail (ULB), coach professionnelle certifiée (ICF), maître de conférence et assistante au sein de la faculté Solvay Brussels School Economics and Management, de la faculté de Psychologie et de la Philosophie et Sciences sociales de l'ULB.

Elle aura lieu le mercredi 25 janvier 2023, de 18h à 20h00, en ligne ou en présentiel, salle Marie Popelin. L'accès principal du bâtiment de la rue de la Régence 63 étant fermé à partir de 16h, l'entrée se fera via la rue de l'Arbre (prendre la 1ère porte du côté gauche de la rue de l'Arbre, en venant de la rue de la Régence) à partir de 17h30, fermeture des portes et de l'accueil à 18h.

Les inscriptions se font via le site du Carrefour des stagiaires: <https://lnkd.in/eDtg8dSB>

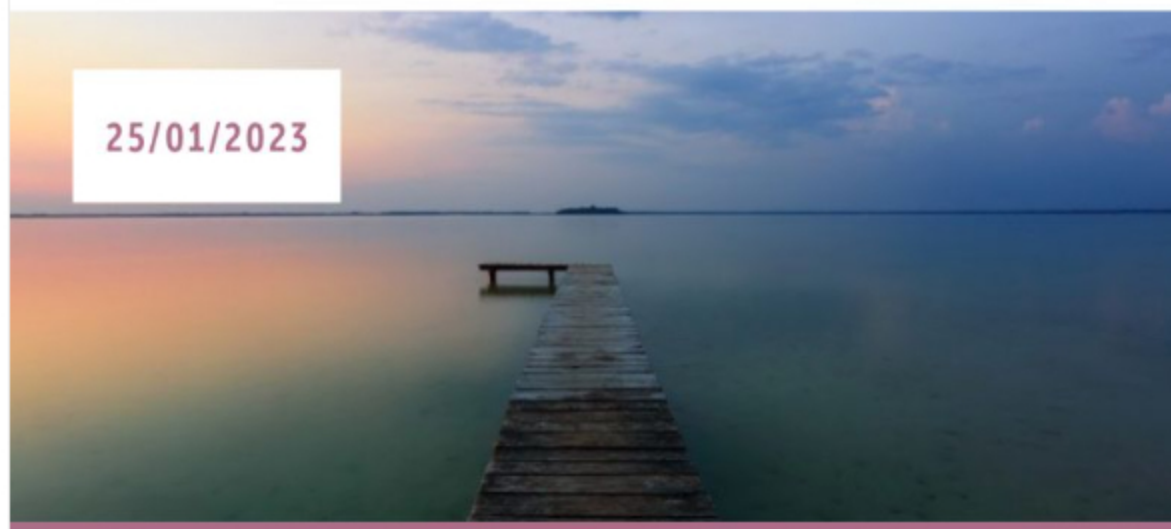
La formation est gratuite pour les avocats stagiaires et payante pour les avocats inscrits au tableau (15 EUR). Elle donne lieu à 2 points de formation non-juridique.



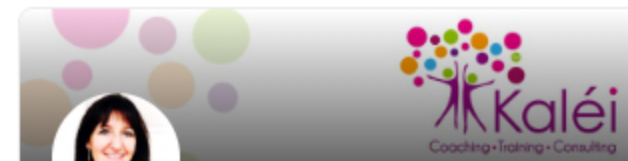
FORMATION

**MIEUX COMPRENDRE CE QUE LE CONCEPT DE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL RECOUVRE POUR POUVOIR PRÉVENIR ... ET GUÉRIR !**

25/01/2023



27 · 3 commentaires



1 086 abonnés

47 posts

Voir le profil

+ Suivre